



REPUBLIQUE DE GUINEE

-----  
Travail - Justice - Solidarité



MINISTRE DE L'ENERGIE

## Projet d'Interconnexion Électrique 225 kV Guinée Mali (PIEGM)

Crédit N° IDA 6261-GN et/Don N° IDA D336 - GN

Avis d'Appel d'offres international

### Travaux de Construction de la Ligne à double terna 225 kV du Poste de Siguiri à la frontière entre la Guinée et le Mali

N° de Référence : AOIN° 01/PIEGM/ME/G/2020

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le **Projet d'interconnexion Électrique 225/30 kV Guinée – Mali (PIEGM)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit et don pour effectuer des paiements au titre du Marché des **Travaux de construction de la Ligne à double terna 225 kV du poste de Siguiri à la frontière entre la Guinée et le Mali**. Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par crédit documentaire.

2. Le Ministère de l'Energie de Guinée, représenté par l'Unité de Gestion du Projet d'interconnexion Électrique 225/30 kV Guinée – Mali (PIEGM), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les services de conception, fourniture et installation des équipements **de la Ligne à double terna 225 kV du poste de Siguiri à la frontière entre la Guinée et le Mali (53,7 km)**.

La durée d'exécution des travaux est de 18 mois à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat.

Pour être qualifié, le Soumissionnaire doit avoir réalisé au cours de **six (6) dernières années au moins deux (2) marchés similaires, d'un montant minimum de quinze (15) millions US\$** par marché : Travaux de construction de deux lignes de transport d'énergie électrique, à double terna, avec une tension égale ou supérieure à 220 kV, et dont au moins un projet réalisé dans un pays autre que celui dans lequel le constructeur exerce habituellement ses activités, et en Afrique de préférences.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Règlementation des Marchés publics de la Banque mondiale pour les emprunteurs datée de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 de la Banque mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet / PIEGM-Guinée et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous :

A l'attention de Monsieur Mamady KAKORO, Coordonnateur du Projet  
Unité de Gestion du Projet d'Interconnexion Electrique en 225 kV Guinée-Mali,  
Immeuble Kaleta 3ème étage,  
BP 1463 Conakry- République de Guinée  
Téléphone : (+224) 622 62 20 85  
E-mail : mdy\_kakoro@yahoo.fr  
Heure : 9h-16h (lundi à jeudi) et 9h-12h (vendredi).

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé contre un paiement non remboursable de **Cinq millions francs guinéens ou cinq cent (500) dollars américains** ou l'équivalent dans une autre monnaie librement convertible.

La méthode de paiement sera par versement d'espèces ou virement au compte de :  
PIEGM VENTE DAO  
UNITED BANK OF AFRICA GUINEE  
CODE SWIFT: UBAGGNCN  
IBAN: 015-001-1050002472-26

Le dossier d'Appel d'offres sera adressé par courriel et/ou courrier à l'Acheteur. Il pourra aussi être remis directement par le Secrétariat de l'UGP-PIEGM.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **4 Mai 2020 à 10h 00 min heure locale**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **4 Mai 2020 à 10h 30 min heure locale** :

Direction Nationale des Marchés Publics (DNMP)  
Immeuble Kakandé, Quartier Coronthie / Conakry  
Secrétariat central. 3ème étage, Kaloum, Conakry - République de Guinée  
Téléphone : (+224) 628 34 51 84

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de **Trois cent mille (300 000) dollars américains** ou d'un montant équivalent dans une monnaie librement convertible. La garantie d'offres sera valide jusqu'au 28ème jour suivant la date limite de validité de l'offre, soit 148 jours au minimum.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

Fait à Conakry, le **16 mars 2020**

Le Coordonnateur du PIEGM

**Mamady KAKORO**